UCLouvain

FILO1BA

2026 - 2027

Bachelier en philosophie

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français
Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**
Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
Activités sur d'autres sites : **NON**
Domaine d'études principal : **Philosophie**
Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**
Sigle du programme: **FILO1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Structure du programme 5
Programme 6
Programme détaillé par matière 6
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles 9
Prérequis entre cours 10
Cours et acquis d'apprentissage du programme 10
Programme détaillé par bloc annuel 10
FILO1BA - 1er bloc annuel 10
FILO1BA - 2e bloc annuel 12
FILO1BA - 3e bloc annuel 14
Informations diverses 16
Conditions d'accès 16
Pédagogie 18
Evaluation au cours de la formation 18
Mobilité et internationalisation 18
Formations ultérieures accessibles 19
Gestion et contacts 19

FILO1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Tout savoir sur le bachelier en philosophie:

Au terme du premier cycle, vous aurez

- acquis la maîtrise des principaux concepts et théories philosophiques ;
- reçu une formation pluridisciplinaire garantissant capacité d'adaptation et polyvalence ;
- développé vos capacités de recherche, d'argumentation et de rédaction ainsi que votre sens critique ;
- la capacité de défendre vos idées, mais aussi de comprendre et d'évaluer celles des autres ;
- une bonne connaissance d'une langue moderne.

Votre futur job

Contrairement à d'autres études, celles de philosophie ne débouchent pas directement sur une profession spécifique mais elles permettent de développer des compétences qui, par leur ouverture, donnent accès à des postes divers et variés dans une multiplicité de secteurs.

Outre l'enseignement, bien d'autres horizons s'ouvrent aux philosophes : des emplois où la formation critique, les capacités d'analyse et de synthèse, la largeur de vue et le sens de l'argumentation font des philosophes des personnes fort appréciées.

On rencontre des philosophes dans la politique et la diplomatie, le monde culturel et associatif, dans l'administration, le commerce, l'industrie, le journalisme et la communication.

Votre programme

Le programme est conçu pour vous permettre de développer les outils nécessaires à la pratique de la philosophie avec une dimension historique importante (lecture et commentaire des auteurs anciens et modernes) et une dimension pratique (analyse de textes, confrontation des thèses, mesure des implications), etc.

Au cours des travaux dirigés de philosophie, vous mettrez en Œuvre les acquis théoriques, vous apprendrez à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter, ainsi qu'à rédiger des travaux les concernant.

Au terme du bachelier vous pourrez suivre le Master en philosophie ou le Master en éthique. Selon la mineure que vous aurez choisie en deuxième bloc et/ou moyennant des compélments de cours, d'autres formations s'offrent à vous.

FILO1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'École de philosophie de l'UCLouvain est soucieuse de proposer à ses étudiants un programme de bachelier cohérent et complet en vue de devenir des citoyens et acteurs responsables à part entière au sein de la société.

Au terme de celui-ci, l'étudiant aura reçu

- une formation de base en philosophie ;
- une initiation à une ou plusieurs disciplines universitaires.

Avec cette formation, le diplômé aura appris

- à interroger les mouvements de transformation de la société contemporaine ;
- à s'inspirer de l'histoire de la pensée pour mettre en relation les innovations de notre temps avec les constances de l'expérience humaine ;
- à exercer sa pensée critique et sa capacité d'innovation ;
- à développer son esprit critique et son esprit de synthèse.

Ces qualités nourries par l'exercice du doute, la lecture de textes philosophiques et la diversité disciplinaire des matières enseignées préparent utilement l'étudiant à entreprendre un master ou entrer dans la vie active.

1. Maitriser des savoirs disciplinaires

(1.1) Maitriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres

(1.2) Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel

(1.3) Maitriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition

(1.4) S'approprier un éventail de méthodes et connaissances philosophiques dans leur technicité

(1.5) Élaborer des liens transversaux entre différentes approches philosophiques et en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...)

2. Comprendre et analyser des sources

(2.1) Examiner les sources de manière critique

(2.2) Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence

(2.3) Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des informations et des contenus numériques

(2.4) Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques

(2.5) Commenter et interpréter les textes de la tradition et disserter sur les thèmes classiques de la philosophie.

(2.6) Analyser et déterminer les éléments et les enjeux des questions philosophiques traitées

(2.7) Faire un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires en philosophie

3. Donner un

(3.1) Interpréte
évènement, un
image ou un te
contexte histo
et culturel

(3.2) Évaluer la
signifiante de p
culturelles dan
donnée et renc
leur circulation

(3.3) S'ouvrir à
cultures, moye
communicatio
d'expression e

(3.4) Envisage
caractère syst
crise écologiqu

(3.5) Gérer des
des informatio
contenus num

(3.6) Développ
analyse object
esprit de synth
permettant la
perspective de
en jeu et la for
conclusions pe

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maitriser des savoirs disciplinaires

1.1. Maitriser un socle de savoirs dans les domaines de l'histoire, de la philosophie, des arts et des lettres
1.2. Articuler ces savoirs dans un contexte historique, social et culturel
1.3. Maitriser des savoirs liés à la crise écologique et à la transition
1.4. S'approprier un éventail de méthodes et connaissances philosophiques dans leur technicité
1.5. Élaborer des liens transversaux entre différentes approches philosophiques et en interface avec d'autres disciplines (sciences, histoire de l'art, sociologie, ...)

2. Comprendre et analyser des sources

2.1. Examiner les sources de manière critique
2.2. Hiérarchiser les sources selon leur fiabilité et leur pertinence
2.3. Parcourir, rechercher, filtrer, évaluer et gérer des données, des onfromations et des contenus numériques
2.4. Comprendre et évaluer les aspects de propriété intellectuelle (droits d'auteur et licences) des données numériques
2.5. Commenter et interpréter les textes de la tradition et disserter sur les thèmes classiques de la philosophie.
2.6. Analyser et déterminer les éléments et les enjeux des questions philosophiques traitées
2.7. Faire un usage actif, critique et pertinent des outils d'information, des sources primaires et secondaires en philosophie

3. Donner un sens à un texte à un événement ou à une oeuvre

3.1. Interpréter un évènement, une Œuvre, une image ou un texte dans son contexte historique, social et culturel
3.2. Évaluer la portée signifiante de productions culturelles dans une société donnée et rendre compte de leur circulation
3.3. S'ouvrir à d'autres cultures, moyens de communication et d'expression et perspectives.
3.4. Envisager le caractère systémique de la crise écologique et sociale
3.5. Gérer des données, des informations et des contenus numériques (Managing data, information and digital content)
3.6. Développer une analyse objective et un esprit de synthèse permettant la mise en perspective des paramètres en jeu et la formulation de conclusions pertinentes.

4. Comprendre et produire des textes scientifiques

4.1. Collecter et sélectionner des informations pertinentes selon des méthodes rigoureuses et systématiques
4.2. Synthétiser les éléments de connaissance essentiels de manière à problématiser une question de recherche
4.3. Produire un texte scientifique qui respecte les normes de la discipline et les conventions numériques ("etiquette")
4.4. Créer du contenu numérique (Developing digital content)
4.5. Discerner des types de discours et en mesurer la portée et les enjeux scientifiques
4.6. Formuler des questions telles qu'elles puissent recevoir des éléments de réponse rationnels.

5. Communiquer dans plusieurs langues

5.1. Lire et comprendre des textes spécialisés dans plusieurs langues modernes
5.2. Rédiger de manière professionnelle
5.3. Communiquer (avec des pairs) dans son domaine disciplinaire, dans au moins une langue étrangère

6. Devenir autonome et responsable dans sa formation

6.1. Anticiper et planifier l'ensemble de ses activités d'apprentissage
6.2. Être capable de travailler individuellement ou de manière collective et collaborative, y compris à l'aide d'outils numériques
6.3. Faire preuve d'un regard réflexif sur ses connaissances, ses méthodes et ses productions
6.4. Gérer son identité numérique (Managing digital identity)
6.5. Identifier les besoins auxquels la technologie peut apporter des réponses (Identifying needs and technological responses)
6.6. Recourir à ses connaissances philosophiques pour analyser et discuter de questions sociétales et construire un angle de lecture ancré dans une approche philosophique

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en philosophie totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 X 15 crédits).

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

(1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes et anciennes, sciences religieuses) ;

(2) une introduction aux différentes **périodes de l'histoire de la philosophie** (de l'antiquité à nos jours) et aux différentes matières philosophiques (logique, métaphysique, morale, etc.) ;

(3) une **formation méthodologique et disciplinaire** en philosophie (propédeutique philosophique, explication de textes philosophiques, travail de fin de cycle).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

FILO1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- O Obligatoire
- ⊠ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- ⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O *Majeure (150 crédits)*

O Formation générale (20 crédits)

				Bloc annuel 1	2	3
O LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Marta Sábado Novau) Aaron Kachuck (supplée Charles Doyen) Hubert Roland	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x		
O LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x		
O LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Olivier Depré Nathalie Frogneux	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		
O LFIAL1540	Rhétorique et argumentation	Jean Leclercq	FR [q2] [15h] [5 Crédits]			x

O Sciences religieuses (2 crédits)

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊠ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			x
⊠ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Régis Burnet	FR [q1] [15h] [2 Crédits]			x
⊠ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Aurélien Chukurian (supplée Olivier Riaudel)	FR [q2] [15h] [2 Crédits]			x

O Matières philosophiques (70 crédits)

O LFILO1111	Travaux pratiques I	Sylvain Camilleri	FR [q1] [5h+35h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1112	Travaux pratiques II	Sylvain Camilleri	FR [q2] [5h+35h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FR [q2] [30h] [5 Crédits] > *English-friendly*	x		
O LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Yoann Malinge (supplée Jacob Schmutz)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1134	Epistémologie	Astrid Modera (supplée Alexandre Guay)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	x		
O LFILO1223	Travaux pratiques III	Sylvain Camilleri	FR [q1] [2.5h+35h] [5 Crédits]		x	
O LFILO1224	Travaux pratiques IV	Sylvain Camilleri	FR [q2] [2.5h+35h] [5 Crédits]		x	

				Bloc annuel 1	2	3
LFILO1220	Philosophie des sciences	Charles Pence	FR [q2] [45h] [5 Crédits]		x	
LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits] *> English-friendly*		x	
LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]		x	
LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x

Histoire et textes de la philosophie (25 crédits)

LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'Antiquité	David Machek (supplée Pierre Destrée)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	
LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance	Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits]		x	
LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des Temps Modernes	Louis Rouquayrol (supplée Marc Maesschalck) Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits] *> English-friendly*		x	
LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Jean Leclercq	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			x
LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			x

L'étudiant choisit deux cours parmi : (10 crédits)

LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maesschalck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] *> English-friendly*			x
LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
LFIAL1390	Philosophie, genre et féminisme	Eva Boodman	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
LDROI1503	Droit, nature et société	Elisa Novic	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre-Etienne Vandamme	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			x
LPPE1101	Political Thought *Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.*	Jacob Schmutz Yannick Vanderborght	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation *Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.*	Alexandre Guay Sébastien Van Bellegem	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
LGLOR1552	Histoire de la philosophie chinoise	David Machek	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x

Langue moderne (15 crédits)

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis	Ann Rinder Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [45h+75h] [5 Crédits]	x		
LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
LALLE1315	Communication interactive en allemand pour étudiant·es en Philosophie	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x
LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]	x		
LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course	Catherine Avery Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
LANGL1315	Séminaire interactif de langue et civilisation anglophones pour étudiant·es en Philosophie	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x
LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]	x		
LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	

				Bloc annuel 1	2	3
LNEER1315	Communication interactive en néerlandais pour étudiant·es en Philosophie	Ann Rinder (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]			x

Travail de fin de cycle (8 crédits)

LFILO1300	Travail de fin de premier cycle	Nathalie Frogneux (coord.)	FR [q1+q2] [] [8 Crédits]			x

Mineure (30 crédits)

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.
Maximum 1 élément(s)

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible ici .

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

> Mineure en droit (accès) *[prog-2026-minadroi]*
> Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome *[prog-2026-minanti]*
> Mineure en histoire de l'art et archéologie *[prog-2026-minarke]*
> Mineure en information et communication *[prog-2026-mincomu]*
> Mineure en culture et création *[prog-2026-mincucrea]*
> Mineure en culture scientifique *[prog-2026-mincults]*
> Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) *[prog-2026-mindd]*
> Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » *[prog-2026-mindhis]*
> Mineure en études de genre *[prog-2026-mingenre]*
> Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam *[prog-2026-minislam]*
> Mineure en études médiévales *[prog-2026-minmedi]*
> Mineure en musicologie *[prog-2026-minmusi]*
> Mineure en sociologie et anthropologie *[prog-2026-minsoca]*
> Mineure d'ouverture en théologie chrétienne *[prog-2026-mintheo]*
> Mineure en linguistique *[prog-2026-minlingui]*

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant·e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant·e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un·e étudiant·e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant·e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens .

 # Tableau des prérequis

LALLE1212 "Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LDEU1116

- LDEU1116 - Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis

LANGL1212 "English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111

- LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture

LFILO1223 "Travaux pratiques III" a comme prérequis LFILO1111 ET LFILO1112

- LFILO1111 - Travaux pratiques I
- LFILO1112 - Travaux pratiques II

LFILO1224 "Travaux pratiques IV" a comme prérequis LFILO1111 ET LFILO1112

- LFILO1111 - Travaux pratiques I
- LFILO1112 - Travaux pratiques II

LNEER1212 "Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1111

- LNEER1111 - Nederlands: taal en cultuur

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

FILO1BA - 1er bloc annuel

O Obligatoire
X Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Majeure

Formation générale

LFIAL1130	Littératures européennes : approche historique et comparée	Amaury Dehoux (supplée Marta Sábado Novau) Aaron Kachuck (supplée Charles Doyen) Hubert Roland	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LFIAL1140	Histoire de l'art et de la musique	Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LFIAL1190	Introduction historique à la philosophie & Philosophie et éthique de l'environnement	Olivier Depré Nathalie Frogneux	FR [q1] [45h] [5 Crédits]

Matières philosophiques

LFILO1111	Travaux pratiques I	Sylvain Camilleri	FR [q1] [5h +35h] [5 Crédits]
LFILO1112	Travaux pratiques II	Sylvain Camilleri	FR [q2] [5h +35h] [5 Crédits]
LFILO1120	Métaphysique	Olivier Depré	FR [q1] [45h] [5 Crédits]
LFILO1130	Philosophie du langage	Peter Verdée	FR [q2] [30h] [5 Crédits] *> English-friendly*
LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	FR [q2] [45h] [5 Crédits]
LFILO1160	Les grands concepts et courants de la philosophie	Yoann Malinge (supplée Jacob Schmutz)	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	FR [q2] [45h] [5 Crédits]
LFILO1134	Epistémologie	Astrid Modera (supplée Alexandre Guay)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

LDEU1116	Deutsche Sprache als soziale und kulturelle Praxis	Ann Rinder Ferran Suner Munoz	DE [q1+q2] [45h +75h] [5 Crédits]
LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

FILO1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Majeure

Matières philosophiques

LFILO1223	Travaux pratiques III	Sylvain Camilleri	FR [q1] [2.5h +35h] [5 Crédits]
LFILO1224	Travaux pratiques IV	Sylvain Camilleri	FR [q2] [2.5h +35h] [5 Crédits]
LFILO1220	Philosophie des sciences	Charles Pence	FR [q2] [45h] [5 Crédits]
LFILO1250	Logique	Peter Verdée	FR [q2] [45h +15h] [5 Crédits] > *English-friendly*
LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]

Histoire et textes de la philosophie

LFILO1230	Séminaire : Histoire et textes de la philosophie de l'Antiquité	David Machek (supplée Pierre Destrée)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]
LFILO1235	Histoire et textes de la philosophie du Moyen Âge et de la Renaissance	Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits]
LFILO1240	Histoire et textes de la philosophie des Temps Modernes	Louis Rouquayrol (supplée Marc Maesschalck) Jacob Schmutz	FR [q1] [45h] [5 Crédits] > *English-friendly*

Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

LALLE1212	Allemand: niveau moyen	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course	Catherine Avery Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.
Maximum 1 élément(s)

FILO1BA - 3e bloc annuel

O Obligatoire
⊠ Au choix
△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
⊘ Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
⊕ Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
Activité avec prérequis
Cours accessibles aux étudiants d'échange
Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

O Majeure

O Formation générale

O LFIAL1540	Rhétorique et argumentation	Jean Leclercq	FR [q2] [15h] [5 Crédits]

O Sciences religieuses

L'étudiant choisit un cours parmi :

⊠ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
⊠ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Régis Burnet	FR [q1] [15h] [2 Crédits]
⊠ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Aurélien Chukurian (supplée Olivier Riaudel)	FR [q2] [15h] [2 Crédits]

O Matières philosophiques

O LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

O Histoire et textes de la philosophie

O LFILO1330	Histoire et textes de la philosophie contemporaine I (XIXème)	Jean Leclercq	FR [q1] [45h] [5 Crédits]
O LFILO1340	Histoire et textes de la philosophie contemporaine II (XXème)	Sylvain Camilleri	FR [q1] [45h] [5 Crédits]

O L'étudiant choisit deux cours parmi :

⊠ LFILO1310	Philosophie de la nature	Alexandre Guay	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
⊠ LFILO1360	Philosophie de la culture et dialogue interculturel	Marc Maesschalck	FR [q2] [30h] [5 Crédits] *> English-friendly*
⊠ LFILO1370	Histoire de la philosophie arabe	Cécile Bonmariage	FR [q2] [30h] [5 Crédits] ⊘
⊠ LFIAL1390	Philosophie, genre et féminisme	Eva Boodman	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
⊠ LDROI1503	Droit, nature et société	Elisa Novic	FR [q1] [30h] [5 Crédits]

⊠ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre-Etienne Vandamme	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
⊠ LPPE1101	Political Thought *Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.*	Jacob Schmutz Yannick Vanderborght	EN [q1] [30h] [5 Crédits]
⊠ LPPE1306	Epistemology, causation and modelisation *Cette UE est accessible uniquement sur dossier à un nombre restreint d'étudiants.*	Alexandre Guay Sébastien Van Bellegem	EN [q1] [30h] [5 Crédits]
⊠ LGLOR1552	Histoire de la philosophie chinoise	David Machek	FR [q1] [30h] [5 Crédits]

Langue moderne

La même langue doit être suivie durant tout le programme de bachelier. Dans chaque bloc annuel, l'étudiant choisit un cours parmi :

⊠ LALLE1315	Communication interactive en allemand pour étudiant·es en Philosophie	Caroline Klein (coord.) Mélanie Mottin (supplée Caroline Klein)	DE [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⊠ LANGL1315	Séminaire interactif de langue et civilisation anglophones pour étudiant·es en Philosophie	Philippe Denis (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits]
⊠ LNEER1315	Communication interactive en néerlandais pour étudiant·es en Philosophie	Ann Rinder (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

Travail de fin de cycle

LFILO1300	Travail de fin de premier cycle	Nathalie Frogneux (coord.)	FR [q1+q2] [] [8 Crédits]

Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.
Maximum 1 élément(s)

FILO1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- Conditions d'accès générales
- Conditions d'accès spécifiques
- Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- Conditions particulières d'accès à certains programmes

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant·es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'Enseignement pour Adultes;

5° soit d'une attestation de succès à un des examens d'admission organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande , par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du Service des équivalences du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,

- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française;

9° soit d'une décision d'équivalence de niveau d'études délivrée en application de l'article 93 du présent décret.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2026-2027, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum.
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne** , la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au service compétent.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au site suivant .

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant·es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant·e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant·e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

  Attestation de réussite à l' examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte .

  L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.
- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .

  De plus, les étudiants inscrits en 1ère année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle. L'étudiant ne peut présenter le concours que 2 fois et sur 2 années consécutives.
- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

  L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

  L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) .
- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

  L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

  Les informations y relatives sont disponibles sur le site de l'ARES (Académie de Rercherche et d'Enseignement Supérieur).
- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

  The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the KU Leuven admission platform . The conditions of access to this programme are specific.
- Accès au **Bachelier en Droit - Rechten – Laws**

  Le Bachelier en Droit - Rechten - Laws est un programme conjoint organisé par la KU Leuven et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. Pour s'inscrire, tout·e candidat·e doit d'abord soumettre une candidature via la plateforme d'admission de la KU Leuven . Les conditions d'accès à ce programme sont spécifiques.

PÉDAGOGIE

L'Ecole de Philosophie (EFIL) met tout particulièrement l'accent sur la **pédagogie** en bachelier.

Le premier bloc du programme de premier cycle en philosophie comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire.

La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, …) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre du premier bloc. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

L'enseignement de la philosophie requiert une proximité étroite entre les étudiants et leurs enseignants. Aussi les professeurs sont-ils particulièrement **disponibles** pour répondre à des questions, clarifier un exposé ou orienter les étudiants dans leur travail personnel, que ce soit à l'issue des cours ou en tête-à-tête lors des permanences ou sur rendez-vous.

L'enseignement de la philosophie suppose aussi un engagement personnel de l'étudiant, qui doit s'investir dès le premier bloc dans la lecture des grands textes de la tradition. C'est pourquoi une attention toute particulière est prêtée à l' **encadrement** des étudiants. Des travaux pratiques et des lectures dirigées sont assurées par les assistants qui, tout au cours de l'année, cheminent avec les étudiants pour former peu à peu ceux-ci à l'art de la **lecture** - la lecture d'un texte philosophique nécessite un apprentissage - et aux principes de la **rédaction** de commentaires et dissertations philosophiques.

Enfin, des exercices de présentation orale sont l'occasion pour les étudiants d'apprendre à parler en public et à se préparer au système des examens oraux, dont ils ne sont pas toujours très familiers en première année de programme.

En fin de cycle, l'étudiant fera la preuve de sa capacité à développer une première recherche en philosophie d'une certaine ampleur en rédigeant un **travail de fin de cycle** . En particulier, il y manifestera son aptitude à maîtriser un sujet philosophique et à le traiter de manière informée et cohérente, à utiliser valablement les outils de recherche en satisfaisant aux critères scientifiques en vigueur, à argumenter et à rédiger de façon correcte, claire et structurée, à exposer le résultat de sa recherche et à le défendre en présence d'un jury constitué de son promoteur et d'un lecteur.

La formation ainsi offerte entend favoriser :

1. L'orientation progressive: le programme de bachelier en philosophie va du plus général au plus spécifique. La part proprement philosophique du programme, tout en étant significative dès le départ, se renforce pogressivement. Il s'agit en effet de permettre à l'étudiant de mûrir son choix d'études et de lui donner l'occasion, s'il le souhaite, de se réorienter dans les meilleures conditions.
2. La pédagogie active: rendre l'étudiant "acteur" de sa formation, l'inciter à mettre en oeuvre personnellement les acquis et les informations reçues dans les cours, c'est là un des objectifs majeurs du programme de bachelier en philosophie. Il se concrétise avant tout dans les exercices auxquels l'étudiant participera ainsi que dans les travaux qu'il aura à réaliser. Il y apprendra à lire et à analyser des textes philosophiques, à les présenter et à les discuter avec clarté et rigueur, ainsi qu'à rédiger des rapports et des travaux les concernant.
3. L'interdisciplinarité: une bonne formation philosophique suppose une ouverture sur les autres domaines du savoir et de la culture. Ainsi le programme de bachelier en philosophie comporte-t-il un ensemble d'enseignements se rapportant à des disciplines non philosophiques. En particulier, l'étudiant aura à faire le choix d'une "mineure" dans un autre domaine que la philosophie. Cette mineure, qui devra être suivie après la réussite du premier bloc de premier cycle, correspond à 30 crédits et pourra être choisie dans n'importe quelle faculté de l'Université, en fonction du projet personnel de l'étudiant et avec l'accord de la faculté.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Dans le cadre de leurs études, les étudiants du programme de bachelier en philosophie sont fortement encouragés à :

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des nombreuses universités avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde grâce au programme FAME/Mercator, ou

- effectuer un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica

Le premier quadrimestre du troisième bloc annuel du programme de philosophie à l'UCLouvain peut être remplacé par des cours similaires offerts dans une de nos universités partenaires.

L'UCLouvain offre à ses étudiants la possibilité de bénéficier d'un financement pour des séjours d'études pendant leur bachelier et aussi pendant leur master. C'est une belle opportunité que tous les étudiants sont invités à saisir !

En effet, un séjour d'étude à l'étranger est une expérience humaine et intellectuelle irremplaçable. Les échanges Erasmus offrent une chance unique d'être confronté(e) à une culture – en ce compris philosophique – différente.

Nous attirons tout particulièrement l'attention de nos étudiants sur l'importance d'une prise en compte dans le choix de leur destination (1) de l'intérêt d'une langue d'enseignement différente de leur langue maternelle et (2) de l'adéquation des forces particulières de l'université de destination avec leur approche philosophique de prédilection.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours peuvent être empruntés de façon isolée aux programmes de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- Contacts
- Informations pratiques sur les séjours d'études

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- Master [120] en philosophie
- Master [60] en philosophie
- Master [120] en éthique
- Master [120] en enseignement section 4 : philosophie et citoyenneté

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du Bachelier en philosophie peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

- Master [120] en études européennes
- Master [120] en linguistique
- Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie et Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie
- Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales et Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales
- Master [120] en histoire et Master [60] en histoire
- Master [120] en théologie et Master [60] en théologie
- Master [120] en criminologie
- Master [120] en sciences de la population et du développement
- Master [120] en sciences des religions

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au Master [120] en arts du spectacle .

Dernière mise à jour : février 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure	SSH/FIAL
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	FIAL
Adresse de l'entité	Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 48 50
Site web	http://www.uclouvain.be/fial

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie (EFIL)

Responsable académique du programme: charles.pence@uclouvain.be

Jury

- Président: philippe.hambye@uclouvain.be
- Secrétaire: nathalie.frogneux@uclouvain.be
- 3e membre du jury restreint: david.machek@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire (conditions d'accès, procédure d'admission et d'inscription, dérogation pour non-finançabilité, etc.): info-fial@uclouvain.be